

PROCES-VERBAL

Nombre de conseillers en exercice :	29	L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 8 juillet 2024 à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le mardi 2 juillet 2024, s'est réuni en mairie salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire.
Nombre de conseillers présents :	19	
Nombre de pouvoirs enregistrés :	8	
Nombre de conseillers votants :	27	

TABLEAU DES CONSEILLERS PRESENTS, REPRESENTES OU EXCUSES

NOM et Prénom		P	A	Pouvoir à	NOM et Prénom		P	A	Pouvoir à
BONNICHON	Frédéric	X			GUILLOT	Brigitte	X		
FAURE-IMBERT	Danielle	X			CANET	Antoine	X		
CHAUVIN	Lionel		X	D. FAURE IMBERT	DESPLANQUE	Brigitte	X		
CACERES	Marie		X	N. ABELARD	MAUPIED	Catherine		X	J. CREGUT
VIDAL	Thierry	X			BAYLE	Bernard		X	M. ROUVIER AMBLARD
ABELARD	Nathalie	X			GAILLARD	Jean-Luc		X	F. BONNICHON
WATERLOT	Philippe		X		MESSEANT	Jean-François	X		
MECKLER	Emanuelle		X	J.F. MESSEANT	MELUT	Valérie		X	T. VIDAL
GARCIA	Ramon	X			DUARTE	Marie-Christine	X		
CRETIN	Chantal	X			BIONNIER	Cédric	X		
RAVEL	Dominique	X			VERMERSCH	Vincent		X	
PORTE	Michèle	X			CROZY MACHEBOEUF	Carole		X	
ROUVIER-AMBLARD	Marie	X			VINCENT	Eric	X		
DOLAT	Gilles	X			LICHERON	Brigitte	X		
CREGUT	Jacques	X							

ORDRE DU JOUR

RAPPORTEURS		DELIBERATIONS
PREAMBULE		
Frédéric BONNICHON	0	COMPTE-RENDU A L'ASSEMBLEE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT DU 12 JUIN 2024 AU 8 JUILLET 2024
Frédéric BONNICHON	0	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 JUIN 2024 - ANNEXE 1
ADMINISTRATION GENERALE		
Frédéric BONNICHON	1	RUE AUBEPINE – MODIFICATION DU MONTANT DE L'OPERATION
FINANCES		
Cédric BIONNIER	2	DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET COMMUNE
Cédric BIONNIER	3	DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PARKING
Cédric BIONNIER	4	DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET SOURCES
Cédric BIONNIER	5	LOYER DES SOURCES 2024
Cédric BIONNIER	6	FONDS DE CONCOURS RLV - RENOVATION EQUIPEMENTS SPORTIFS
Cédric BIONNIER	7	MISE EN PLACE DU PRELEVEMENT AUTOMATIQUE - ANNEXE 2
RESSOURCES ET CITOYENNETÉ		
Jean-François MESSEANT	8	ACTUALISATION DU COMPTE EPARGNE TEMPS
CADRE DE VIE		
Frédéric BONNICHON	9	DENOMINATION D'UN SQUARE RUE DELA PEROUSE - SQUARE DE LA LAÏCITÉ
Frédéric BONNICHON	10	LANCEMENT D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE POUR L'ALIENATION DU CHEMIN RURAL DE LA CROZE
Nathalie ABELARD	11	ACQUISITION DE LA PARCELLE 103 ZE 62 CHEMIN DU VEIX - COULEE VERTE
Dominique RAVEL	12	BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES DE L'ANNEE 2023 - ANNEXE 3
Dominique RAVEL	13	ACQUISITION DE PARCELLES FORESTIERES CADASTREES 103 EZ 359 LIEUDIT HAUTES CHAMPS ET 103 ZE 471 LIEUDIT BECHET
JEUNESSE		
Thierry VIDAL	14	NOUVEAUX QUOTIENS FAMILIAUX
Thierry VIDAL	15	NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - ANNEXE 4
VIE DE LA CITÉ		
Emanuelle MECKLER	16	PROGRAMMATION THEATRE 2025 : AJOUT D'UN SPECTACLE « LE MEDECIN MALGRÉ LUI » POUR LES SCOLAIRES

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18H30 et constate que le quorum est atteint.

PREAMBULE

0. COMPTE-RENDU A L'ASSEMBLEE DES DECISIONS PRISES EN APLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU 12 JUIN 2024 AU 8 JUILLET 2024

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Par délibération du 27 mai 2020, le Conseil Municipal a délégué une partie de ses attributions au Maire. Le tableau ci-dessous récapitule les décisions prises en vertu de l'article 2122-22 du CGCT :

N°	N° de décision et objet	MONTANT T.T.C. (le cas échéant)	MONTANT H.T. DES TRAVAUX (le cas échéant)
6	24D15-DECIS-021-FINAN-11062024.PORTANT SUR LE REMBOURSEMENT SUITE A UNE DEGRADATION DU MOBILIER URBAIN PLACE BROSSON	483,20 €	
3	24D15-DECIS-022-FINAN-14062024.PORTANT SUR LE RENOUVELEMENT ET LA CONTRACTUALISATION D'UNE LIGNE DE TRESORERIE AVEC LE CREDIT AGRICOLE	800 000 €	
4	24D15-DECIS-023-FINAN-04072024.PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE RESTAURATION SCOLAIRE - REF MARCHÉ 2024S002		321 576.50 € HT. dont Chatel-Guyon 173 920,15 HT pour une année

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

0. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 JUIN 2024

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Le conseil municipal valide le procès-verbal de la séance du 12 Juin 2024.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. RUE AUBEPINE – MODIFICATION DU MONTANT DE L'OPERATION

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée demande si le projet intègre un point d'apport volontaire pour la collecte des déchets et l'enfouissement des réseaux.

Monsieur le Maire indique qu'un point de collecte des déchets est prévu dans l'aménagement de la rue de l'Aubépine mais qu'en revanche, l'enfouissement des réseaux n'est pas prévu compte tenu que c'est un secteur périphérique de la ville et du fait du montant important de ce type d'aménagement.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'évolution du montant à 167 555,20 €HT.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

FINANCES

2. DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : M. Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider la décision modificative N°1 du budget principal.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3. DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PARKING

Rapporteur : M. Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider la décision modificative N°1 du budget annexe parking.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET SOURCES

Rapporteur : M. Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider la décision modificative N°1 du budget annexe sources.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. LOYER DES SOURCES 2024

Rapporteur : M. Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider la part fixe et la mise en place de la part variable pour 2024.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6. FONDS DE CONCOURS CONSENTI PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS AU TITRE DE TRAVAUX DE LA RENOVATION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS – TRANSFORMATION TERRAIN SYNTHETIQUE

Rapporteur : M. Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider la demande de fonds de concours pour la transformation du terrain d'entraînement en terrain synthétique.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7. MISE EN PLACE DU PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Rapporteur : M. Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider la mise en place du prélèvement automatique suivant les modalités présentées.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

RESSOURCES ET CITOYENNETÉ

8. ACTUALISATION DU COMPTE EPARGNE TEMPS

Rapporteur : M. Jean-François MESSEANT

Monsieur MESSEANT présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider l'actualisation du compte épargne temps.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

9. DENOMINATION D'UN ESPACE PUBLIC - SQUARE DE LA LAICITE SIS RUE DE LA PEROUSE

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée demande si au-delà du nom de square de la laïcité, une plaque commémorative sera déposée.

Monsieur le Maire indique qu'effectivement une plaque sera mise en place avec le nom des enseignants victimes des attentats.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider la nouvelle dénomination du square de la laïcité.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

10. LANCEMENT D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE POUR L'ALIENATION DU CHEMIN RURAL DE LA CROZE

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur Le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider la mise en place de la procédure en vue d'une cession.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

11. ACQUISITION DE LA PARCELLE 103 ZE 62 CHEMIN DU VEIX – COULÉE VERTE

Rapporteur : Mme Nathalie ABELARD

Madame ABELARD présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée demande si l'ensemble des fonciers liés à cet aménagement a été traité. Madame ABELARD répond par l'affirmative.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider l'acquisition foncière proposée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

12. BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES DE L'ANNEE 2023

Rapporteur : M. Dominique RAVEL

Monsieur RAVEL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil de prendre acte de ce bilan.

Le conseil municipal prend acte du bilan des acquisitions et cessions immobilières et foncières de l'année 2023.

13. ACQUISITION DE PARCELLES FORESTIERES CADASTREES 103 ZE 329 LIEUDIT HAUTES CHAMPS ET 103 ZE 471 LIEUDIT BECHET

Rapporteur : M. Dominique RAVEL

Monsieur RAVEL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider l'acquisition des parcelles forestières.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

14. NOUVEAUX QUOTIENTS FAMILIAUX.

Rapporteur : M. Thierry VIDAL

Monsieur VIDAL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée demande le nombre de famille concernée par la première tranche avant la modification et après. Monsieur VIDAL répond que le nombre de familles concernées, pour la première tranche, est de 40 familles avant la modification, et sera de 65 familles après.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider l'évolution des tranches du quotient familial.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

15. NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Rapporteur : M. Thierry VIDAL

Monsieur VIDAL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider la nouvelle grille tarifaire de la restauration scolaire et périscolaire.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

VIE DE LA CITÉ

16. PROGRAMMATION THEATRE 2025 : AJOUT D'UN SPECTACLE « LE MEDECIN MALGRÉ LUI » POUR LES SCOLAIRES

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider l'ajout de spectacle.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

LA SEANCE EST LEVEE A 20 H 30.

Frédéric BONNICHON
Maire de Châtel-Guyon

Ramon GARCIA
Secrétaire de séance du conseil municipal